

Day	Min	Max	Humidity
JEU 20	1	0	0
VEN 21	2	0	0
SAM 22	4	0	0
DIM 23	7	0	0
LUN 24	9	0	1
MAR 25	11	1	4

Cette semaine

- Excoriose
- Black-rot
- Oïdium
- Mildiou
- Escargots
- Vers de la grappe
- Erinose
- Cochenilles
- Acariose
- Divers

Stades phénologiques

Les stades évoluent rapidement. Sur les parcelles précoces, le stade "6-7 feuilles étalées" est régulièrement observé (Duras, Chardonnay Merlot, Gamay notamment). Sur les autres parcelles nous sommes entre "3-4 feuilles étalées et 5-6 feuilles étalées".

Sur les parcelles tardives, quelques bourgeons restent au stade "pointe verte" (secteur tardif et taille tardive).

Symptômes de gel sur certaines parcelles (Couffouleux, Lisle, Lagrave...) et sur des complants à Cestayrols, gelée blanche sur de nombreuses parcelles.

EXCORIOSE

Analyse de risque

Symptômes



En hiver : nécroses brunes en forme de fuseau, des croûtes noires superficielles, des lésions plus étendues type tablette de chocolat. A ces nécroses s'ajoutent un étranglement au niveau de l'insertion du bois. Parfois, on observe un blanchiment des rameaux sur les 1ers entrenœuds.

Au vignoble : des symptômes sont observés suite aux contaminations des années précédentes. Les cépages les plus touchés sont le Loin de l'oeil, le Gamay, le Duras...

Nuisibilité

Pertes quantitatives de récolte car les rameaux atteints sont cassants et les bourgeons présents sur la partie atteinte ne débourent pas (les conséquences sont donc plus grave en cas de taille courte).

Préconisations

La lutte contre l'excoriose est uniquement préventive. Elle dépend surtout des symptômes trouvés à la taille et des prévisions météorologiques : un temps sec lors des stades «sortie des feuilles» (stade 6 ou D) à «2-3 feuilles étalées» (stade 9 ou E) rend le traitement inutile.

Dans la majeure partie des situations, le stade d'application est dépassé.

Alternatives

Elimination des bois atteints à la taille. Certaines spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Le stade d'intervention est dépassé sur la majorité des situations.

BLACK ROT

Analyse de risque

Observations

Peu de parcelles ont été atteintes l'année dernière. Néanmoins, sur ces parcelles, des grappes momifiées peuvent être visibles.

Le stade "2-3 feuilles étalées" est dépassé sur la majeure partie des parcelles.

Éléments de biologie

Les premières contaminations peuvent s'opérer dès le stade "2-3 feuilles étalées" à partir de baies momifiées restées sur les souches et en présence d'eau libre (pluie). Le black-rot est qualifié de maladie à foyers.

Soyez vigilants sur les parcelles atteintes les années antérieures.

Préconisations

Intervenir précocement sur les parcelles touchées l'année dernière si des pluies sont prévues. Sur les 1ers traitements, la lutte peut être conjointe avec celle du

mildiou et de l'oïdium.

* Divers produits commerciaux à base de mancozèbe, 2kg/ha (dose homologuée) ; Attention ZNT de 50m

* Divers produits commerciaux à base de métirame de zinc, 2kg/ha (dose homologuée)
Rappel, les produits de contact sont lessivés avec 20mm de pluie.

* Slogan, Sillage, Chaoline fosétyl/métirame, 3kg/ha (dose homologuée excoriose) pas d'homologation mais effet secondaire sur le Black-rot

* Rhodax Express, fosétyl/mancozèbe, 4,5kg/ha (dose homologuée) ; Attention ZNT de 50m

Alternatives

Mise en œuvre de la prophylaxie : élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

A retenir

Stade de sensibilité en cours.

OIDIUM

Analyse de risque

La période de sensibilité est en cours pour les parcelles sensibles. Pour les autres parcelles le stade de sensibilité débute au stade 17 : boutons floraux séparés.

A retenir

Stade d'intervention atteint pour les parcelles sensibles.
Pas d'intervention sur les parcelles classiques.

Préconisations

Intervenir sur les parcelles sensibles avec un traitement à base de :

* Microthiol Spécial Disperss, Sulforix, Citrothiol et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha soit 1,25 kg/hL sur la base de 1000L/ha (dose homologuées), 6-8kg/ha (dose conseillée) ou heliosoufre 3-5l/ha.

Alternatives

Certaines spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

MILDIOU

Analyse de risque

La maturité de la masse des oeufs de mildiou devrait être atteinte entre le 23 et le 28 avril. Dès cette maturité atteinte des oeufs il faut 25 mm de pluie pour engendrer des contaminations de masse, néanmoins des contaminations élités (faible ampleur) peuvent se produire avec 10mm.

Préconisations

Aucun traitement n'est à prévoir car aucune pluie annoncée, surveillez les prévisions météo pour la semaine prochaine.

Alternative

Mise en œuvre de la prophylaxie

A retenir

Maturité des oeufs doit être atteinte entre le 23 et le 28 avril. Il faut 25mm pour provoquer des contaminations de masse.

ESCARGOTS

Analyse de risque

Observations

Les escargots sont positionnés dans les souches. Les premiers dégâts sont constatés sur Mauzac, Braucol...

Préconisations

A partir du moment où les escargots sont sur les souches, la cueillette manuelle reste la seule alternative sur les parcelles les plus impactées!! 😊

Alternative

Le phosphate de fer est une solution de biocontrôle.

A retenir

il est trop tard pour la mise en oeuvre des appâts.

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Le vol d'Eulia est terminé.

Eudémis : le vol est en cours et les premières pontes ont été observés sur Rabastens et Lisle sur Tarn.

Analyse de risque

Les données de piégeages permettent de suivre la dynamique de vol des eudémis et ainsi de mieux cibler les observations et interventions.

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager.

Alternatives

La confusion est une méthode de biocontrôle.

A retenir

Premières pontes observées. Vol en cours..

ERINOSE

Analyse de risque



Symptômes

Formation de boursouffures sur la face supérieure des feuilles. Ces cloques prennent souvent une couleur rouge.

Nuisibilité

Sur certains secteurs ou parcelles, cet acarien (ou phytopte) se développe de manière importante depuis plusieurs années. Il occasionne parfois des dégâts sur inflorescence.

Seules les parcelles avec un fort historique de dégâts doivent faire l'objet d'une intervention.

Des symptômes sont déjà observés sur de nombreuses parcelles notamment sur Muscadelle, Duras et Gamay...

Préconisations

Les traitements doivent être réalisés.

* Produits à base de soufre mouillable ; 20kg/ha (dose homologuée) soit 2kg/hL sur la base de 1000L/ha ; 8kg/ha (dose conseillée) Héliosoufre 7,5L/ha (dose homologuée) ; 5L/ha (dose conseillée)

Alternatives

Favoriser les populations de typhlodromes. Certaines spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Cibler les parcelles avec symptômes

COCHENILLES

Analyse de risque



Observations

Quelques larves de cochenilles sont observées sur les secteurs de Montans et Gaillac.

Nuisibilité

Ces insectes sont des piqueurs-suceurs. Ils provoquent l'affaiblissement des céps et le développement de fumagine (champignon noir se développant sur le miellat et entraînant des dépréciations sur raisin de table et le développement du botrytis). Les cochenilles sont aussi vectrices de virus tel que l'enroulement.

Il est trop tard pour intervenir.

Alternatives

Lutte biologique par des lâchers de chrysopes et/ou de coccinelles.

Préconisations

A retenir

Il est trop tard pour intervenir

ACARIOSE

Analyse de risque



Observations

L'acarirose se manifeste par des blocages de végétation. Les jeunes pousses apparaissent alors comme rabougries. Elle se manifeste très souvent sur des

plantiers. Une parcelle de Duras ont été signalée.

Conditions de développement

Les attaques d'acarirose au printemps sont très localisées et favorisées par des conditions froides au débourrement. Une forte attaque peut engendrer des retards de végétation et de maturité.

Seules les parcelles avec un fort historique de dégâts doivent faire l'objet d'une intervention. Il faut être vigilant sur les plantiers.

Préconisations

Les parcelles fortement attaquées lors de la campagne précédente doivent faire l'objet d'une surveillance particulière. Si nécessaire, l'application doit être ciblée dès maintenant.

* Produits à base de soufre mouillable ; 20 kg/ha (dose homologuée) soit 2kg/hL sur la base de 1000L/ha ; 8kg/ha (dose conseillée) ; Attention, vérifiez l'homologation spécialité commerciale par spécialité commerciale.

Alternatives

Favoriser les populations de typhlodromes.

Certaines spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Les interventions doivent se limiter aux parcelles fortement touchées en 2016

DIVERS

Lutte contre le botrytis : application de BERELEX 40SG (40 % de Gibbérelline A3) à 5gr/ha : l'application doit se faire avec des grappes entre 3cm et 4cm (lire la notice pour les restrictions)

Les produits avec l'ancien étiquetage doivent être utilisés au plus tard le 1er juin 2017.

En annexe, vous trouverez :

- * la liste des produits de biocontrôle (dernière mise à jour)

Prochain bulletin le 25 avril

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Midi-Pyrénées (<http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Midi-Pyrénées (www.mp.chambagri.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03

